

L'

E

C

H

O



La naissance d'un chef ?

Décembre N° 35

Des Courtines



# Sommaire

## Actus Duernoises

Conseil Municipal

Régis Samuel

Panneau Pocket

La fibre optique

Bibliothèque

Don du sang

## CAPDLP

## En passant par Duerne

Le monde agricole (épisode 3)

## Actus Intercommunales

Initiative "Jeunes"

Transport social

Parc écho habitât

Rendez-vous sur

\*\*\*\*

En Janvier

**l'EDC sera monté par "La CUMA"**

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du 13 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le treize du mois de novembre, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire en Mairie, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en la salle Marius DEAL en raison de la crise sanitaire et afin respecter le protocole sanitaire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/11/2020

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme. Claudie BARCET ; Mme. Mariane MASSON ; Mme. Marie Line BALMONT ; Mme. Elodie MARION ; M. Romuald BANSE ; M. Yves MAHY ; M. Laurent GIAUFFRET

Absents excusés : M. Anthony CUNHA ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Maurice PETRE

Autres présents : René COLLOMB

---

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. M. Romuald BANSE est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

## **Approbation du compte-rendu du 08/10/2020 :**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

### **1. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DU NOUVEAU QUARTIER À AT-SYNERGIE**

Le promoteur avait été le seul à répondre au marché concernant le nouveau quartier. Des détails complémentaires lui ont été demandé concernant son offre. Il a été retenu pour le projet.

Planning de réalisation :

- 2020 : Attribution du marché
- 2021 : Mise en vente et promotion des 8 lots
- 2022 : Début des travaux
- 2023 : livraisons des lots (2° trimestre)

Le projet de logements partagés sera porté par la commune ou un porteur de projet, si jamais l'association n'est pas viable, les logements peuvent se transformer en deux F5.

Tarif d'achat au m<sup>2</sup> mesuré : 40 €.

### **2. POINT EGLISE & DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le conseil juridique du Centre de Gestion 69 a été consulté suite au retard des travaux, et pour l'application de la clause de résiliation du contrat.

OXYRIA va préparer un courrier pour rompre le marché cependant il faudra s'attendre à des recours.

Le plan de relance de la Région AURA subventionne 50% des travaux pour la préservation du patrimoine, d'où la nécessité de faire avancer ce projet.

Il convient d'autoriser M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention et à entreprendre toutes les démarches en ce sens, l'assemblée accepte à l'unanimité.

### **3. Plan Local d'Urbanisme**

Les études et analyses terminées, il convient d'approuver le dossier final. Il est en ligne sur le site de la commune. M. le Maire après projection du document final demande à l'assemblée d'approuver le PLU. Il est approuvé à l'unanimité.

#### 4. BUDGET : Décision modificative n°1

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget communal 2020 :

CHAPITRE	SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES
011	Article 60622 – Carburants	+ 500 €
011	Article 60633 – Fourniture de voirie	- 3 000 €
011	Article 6068 – Autres matières et fournitures	+ 5 500 €
011	Article 614 – Charges locatives de copropriété	+ 1 000 €
011	Article 615221 – Bâtiments publics	- 9 500 €
011	Article 615228 – Autres bâtiments	+ 4 000 €
011	Article 6156 – Maintenance	+ 1 500 €
011	Article 6283 – Frais nettoyage des locaux	- 1 000 €
011	Article 6284 – Redevance pour service rendu	+ 1 000 €
012	Article 6413 – Personnel non titulaire	- 120 €
012	Article 6465 – Médecine du travail	+ 120 €
65	Article 6558 – Autres dépenses obligatoires	- 1 271 €
65	Article 657362 – CCAS	+ 1 271 €
65	Article 657351 – Subv. au GFP de rattachement	+ 1 500 €
65	Article 6574 – Subv. Fonctionnement organismes de droit privé	- 1500 €
67	Article 6714 – Bourse et prix ( <i>Fleurissement</i> )	- 100 €
67	Article 673 – Titres annulés (exercices. antérieurs.)	+ 100 €

CHAPITRE	SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES
21	Article 2111 – Terrains nus	+ 2 000 €
21	Article 21318 – Autres Bâtiments publics	- 2 000€

#### 5. DELIBERATIONS

N°	Objet de la délibération
20201008-73	Attribution du marché d'aménagement du nouveau quartier à <b>AT SYNERGIE</b>
20201008-74	Approbation du zonage eaux pluviales
20201008-75	Approbation du PLU
20201008-76	Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune : <b>ZONES U ET AU</b>
20201008-77	Instauration du permis de démolir sur la Zone Urbaine <b>UA</b>
20201008-78	Obligation de déposer une demande préalable de travaux pour l'édification d'une clôture
20201008-79	Obligation de déposer une demande préalable pour les travaux de ravalement de façades
20201008-80	Refus de transfert de compétence du PLU à la CCMDL
20201008-81	Décision modificative N°1 du Budget Communal 2020
20201008-82	Actualisation de la voirie classée dans le domaine public communal dans le cadre de la Dotation Globale de Fonctionnement 2021
20201008-83	Commission Communal Impôts Directs
20201008-84	Demande de subvention Plan de relance Région AURA pour les travaux de restauration de l'Eglise

## 6. DIVERS

- **Point sanitaire Région AURA :**

L'achat de masques pour les CP/CE1 est prévu par la Région.

L'achat de purificateurs d'air pour les réfectoires est subventionnable à 100% par la Région. Ces appareils sont nécessaires aux endroits où l'on ne peut aérer les locaux. Le conseil municipal ne voit pas l'intérêt de ces achats étant donné qu'à Duerne on peut aérer les locaux utilisés.

- **Commissions :**

- **CCAS :** Les personnes de plus de 70 ans à risques vont être appelés chaque semaine.

- **Communication :**

Le bulletin municipal 2020 est en cours, rendez-vous avec M. PIEGAY le 19 novembre, les derniers envois doivent parvenir au plus tard le 25/11. Un article pour chaque commission est à préparer.

- **Développement durable :**

Projet d'élaboration d'un annuaire des producteurs duernois et réflexion sur la mise en place d'un point de vente sur la commune : marché, système de click & collect, drive et paniers, les différents scénarios sont à l'étude en parallèle d'échanges avec les producteurs. Un lieu de distribution sur la commune est également étudié. La Mairie pourrait prendre en charge le lancement du projet.

- **Mobilité (CCMDL) :** Les lignes fréquences (cars scolaires) sont accessibles à tous. L'avantage pour la commune est que les lignes partent de DUERNE. La commune est desservie par 4 lignes (546/556/605A/605B) et ceci depuis 2013, un article devrait paraître dans l'Echo des courtines.

- **Solidarité (CCMDL) :**

Présentation de l'association « Pour une Alimentation Solidaire.

- **Questions diverses :**

- **STEP :** problème des eaux d'épandage soulevé à nouveau par un propriétaire d'un terrain voisin.

- **Restaurant :** demande d'annulation des loyers et pour l'organisation d'un marché de producteurs. Une rencontre doit avoir lieu prochainement.

- **La CCMDL** et les maires du territoire ont adressé une motion au gouvernement pour la réouverture des commerces de proximité.

- **L'école d'architecture de Lyon** étudie le devenir des fermes en U, le projet est en cours suite au confinement.

**Dates à retenir :**

Réunion commission Communication : **19/11/2020**

Distribution des sacs ordures ménagères : **12/12/2020** de 9h à 12h sous la halle ou dans le local technique

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal : **jeudi 10/12/2020 à 20H30.**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.

Le Maire,  
Benoit VERNAISON



### Distribution des sacs poubelles

**SAMEDI 16 JANVIER 2021 DE 9H A 12H**

Sous la Halle ou dans le Local technique de la commune suivant les conditions météo.

Cette date est soumise aux restrictions en vigueur et pourrait donc être annulée si la situation n'a pas changé d'ici là.



## Régis Samuel, Une figure de Duerne.

Originaire de Pont Salomon dans la Haute Loire, Monsieur Régis Samuel est arrivé à Duerne en 1961 avec la fonction de receveur des postes, aidé de Catherine son épouse et ce jusqu'en 1978.

17 années durant, il a administré le bureau de poste au

cœur du village mais également fait la tournée de distribution du courrier, découvrant les hameaux de la commune, arpentant tous les chemins. Il connaissait évidemment tous les habitants.

Il est devenu au fil du temps une figure incontournable du village, un personnage central. Catherine a participé à la vie communale en intégrant le conseil municipal durant deux mandats. Très apprécié des duernois pour son naturel, sa simplicité et sa bonhomie, il savait rendre service avec une grande gentillesse.

Une mutation l'a conduit de 1978 à 1985 à Saint Quentin sur Isère où il a terminé sa carrière. Elle l'a certes éloigné pendant quelques années des Monts du Lyonnais, mais ne lui a pas fait oublier Duerne.

C'est donc en 1985 que tout naturellement Monsieur et Madame Samuel sont revenus dans notre village où Régis a retrouvé nombre de ses amis. Le couple a coulé une retraite paisible et bien méritée dans leur petite maison, montée de Fourvière non loin de leurs enfants et petits-enfants.

7 Ans après son épouse, Régis nous a quittés le 24 septembre 2020.

C'est au nom de la population duernoise qui garde le meilleur souvenir de cet homme attachant que la municipalité présente ses condoléances à sa famille.

## Cher/es Duernois, Duernoises,

Afin de favoriser la communication des événements et infos de la commune, la mairie dispose d'un espace sur l'application PanneauPocket ! Cette application, disponible sur téléphone, tablette ou ordinateur, vous permettra d'être informé en direct des événements à venir et des informations ponctuelles de la commune. Voici un petit guide pour vous aider à télécharger l'application :

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter votre Commune s'équipe de **PanneauPocket**

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez

Disponible sur **Google PlayStore** (Android), **AppStore** (Apple) ou **AppGallery** (Huawei)



Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



© PanneauPocket



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT

### Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

## EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez **PanneauPocket** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3

Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

## BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

© PanneauPocket



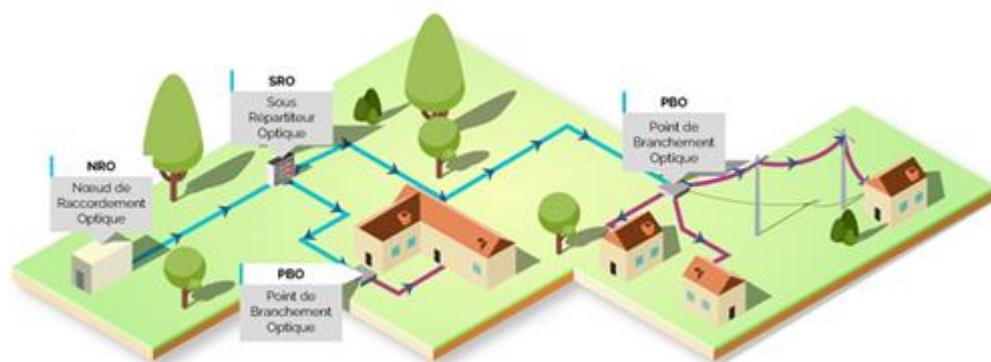
## La Fibre optique

« Elle est arrivée !! »

Le déploiement de la fibre est en cours. Le réseau central dans le village est installé (ou en cours de finalisation) et certaines adresses sont d'ores et déjà éligibles à la fibre.

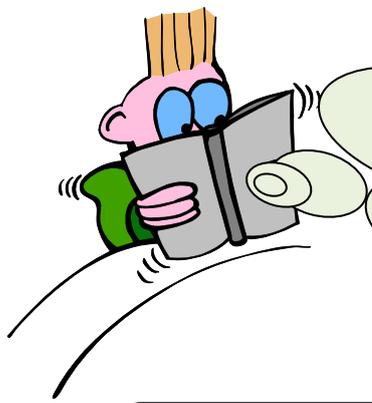
C'est Orange qui est en charge de l'installation des infrastructures du réseau dans notre département mais les autres opérateurs pourront utiliser ce réseau et s'occuperont du raccordement de leurs clients.

Vous allez surement être démarché par les différents opérateurs pour souscrire à leur offres, ne vous étonnez pas de cette démarche même s'il faut toujours rester vigilant lors d'un démarchage.



vous pouvez vous connecter sur le site suivant pour voir si votre adresse est éligible ou non :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>



Venez tous !  
On  
Déconfine !

# Bibliothèque

C'est de nouveau le retour à la normale à la bibliothèque !  
**Enfin presque !** Le masque, le lavage des mains et la vigilance restent de rigueur.

La Déco  
est encore  
là en  
décembre...

\*\*\*

Papa Noël  
est sur le  
chemin  
Aussi !



La Poste aux Chevaux à Duerné : 1770 - 1870

## Nouveautés :

Les lendemains de Da Costa Mélissa  
Changer l'eau des fleurs de Valérie Perrin  
Les oubliés du dimanche de Valérie Perrin  
La vie est belle et drôle à la fois de Clarisse Sabard  
Anouchka des Landes de Alain Parailous  
La dentelière des prés de Alys Morgon  
L'ombre de la Fauvette de JL Desforges  
Une chance sur un milliard de G Legardinier  
La dépanneuse bleue de Mathieu de Belineau  
Le crépuscule et l'aube de Ken Follet  
Dad T6, T7 de Nob  
Les filles au chocolat T12 de Grisseaux  
Le loup qui avait un nouvel ami de Lallemand  
Journal d'un dégonflé T4, T15 de Jeff Kinney



6 bibliothèques  
de la Loire ont  
rejoint notre  
réseau qui est  
aujourd'hui, fort  
de 30  
bibliothèques.

300 ouvrages ont été renouvelés avec la médiathèque de prêt du Rhône.

# Don du Sang

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !



## St Martin en Haut

Salle des Fêtes

Vendredi 8 janvier 2021

De 15h30 à 19h

Place du Plomb

Ne pas venir à jeun et se munir d'une pièce d'identité

**Inscription indispensable**

Je peux prendre mon rendez-vous sur :

[efs.link/rdv](https://efs.link/rdv)

2021

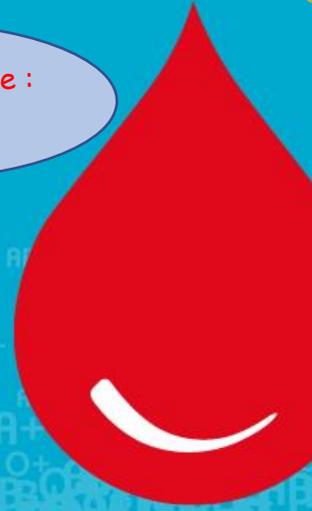
#MissingType

RÉS\_LUTI\_NS 2021

Missing veut dire :  
"Manquant"

Et si en 2021

LA BONNE RÉOLUTION était  
de DONNER SON SANG ?



Les groupes sanguins c'est trois lettres :

**A B O**

Un texte sans ces trois lettres, c'est moins bien.

Un texte sans ces trois lettres, c'est moins bien.

**Le corps humain c'est pareil !**



# CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 16/11/2020

Duerne Conseil municipal

## Le projet du nouveau quartier est sur les rails

Une commercialisation dès septembre 2021

Le conseil municipal a décidé de confier la réalisation du nouveau quartier à AT Synergie. Celui-ci va acquérir le terrain à la commune au prix de 40€ le m<sup>2</sup>,



construire les différents bâtiments, commercialiser les maisons individuelles dès septembre 2021 pour une livraison prévue au second trimestre 2023. Date envisagée pour l'installation des résidents de la maison adaptée.

Pour ce qui concerne le dossier de

*Plan du projet*

travaux de l'église, il n'y a pas d'avancée si ce n'est la résiliation du contrat de maîtrise d'œuvre de l'architecte. Le maire a été autorisé à demander une subvention à la région AURA.

Les services de l'état ont validé le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci comporte de nouvelles obligations à savoir

l'instauration du permis de démolir, du droit de préemption urbain sur les zones urbanisables et du dépôt de déclaration préalable pour l'édification de clôture et du ravalement de façade. Ayant pris connaissance de ces éléments, le conseil municipal a approuvé la révision du PLU.

Outre quelques modifications budgétaires, le conseil a dû mettre en place une nouvelle dépense pour faire face aux frais occasionnés par la pandémie (masques, gels etc..) pour un montant de 5500€.

La commission Développement Durable envisage la création d'un annuaire des producteurs installés sur la commune et travaille avec eux sur un nouveau système de vente.



*Le nouveau quartier se situera entre la mairie, l'immeuble intergénérationnel et la salle des fêtes*

Le restaurant « Le Plaisir des Gourmands » avait prévu d'organiser un marché d'une quinzaine de producteurs le 5 décembre prochain. Bien que l'idée soit attrayante, le maire va les rencontrer pour examiner avec eux les possibilités, compte tenu des restrictions sanitaires en vigueur.

*Le Progrès du 01/12/2020*

**Duerne** Marché de producteurs

## Le Plaisir des Gourmands organise son premier marché de producteurs

Stéphanie et Mickaël Charretier sont actuellement contraints de fermer leur restaurant "Le Plaisir des Gourmands".



Ils ont néanmoins obtenu les autorisations municipales et de la gendarmerie pour organiser un marché de producteurs afin de préparer les fêtes de Noël.

Prévu le samedi 5 décembre entre 10 heures et 17 heures, il sera possible aux visiteurs de découvrir les plats à emporter des fêtes de fin d'année mais aussi de déguster toutes les spécialités concoctées par Mickaël.

Ils vont accueillir pas moins de 10 producteurs régionaux tous sensibles à la présentation de produits de qualité allant de l'escargot au miel en passant par le safran ou les infusions "bien-être".

Une initiative à saluer en cette période difficile pour l'ensemble des commerçants.

Duerne Bibliothèque

## La poste aux chevaux s'expose à la bibliothèque

Depuis maintenant quelques années, les bénévoles de la bibliothèque réalisent une exposition à la période des fêtes de fin d'année. 2020 met en lumière toute l'histoire de la poste aux chevaux qui a animé la vie duernoise jusque dans les



années 1850. Outre les panneaux explicatifs de cette période, 4 chevaux tirant la diligence tous plus vrais que nature ont été créés de main de maître par Alain Gerin. Ce passionné d'histoire locale a mis à profit le confinement en pensant au moindre détail, de l'auberge à

l'écurie, des harnais aux bagages. Il a également sculpté les personnages, cocher et voyageurs. Une très belle exposition qui pourra permettre d'expliquer aux jeunes générations nos anciens modes de locomotion ; une époque où les déplacements étaient rares et où le temps ne s'exprimait pas



encore en nanosecondes.

## Duerne Conseil municipal

# Le projet de pôle sportif va voir le jour

**Une seule consigne : soigner le tri. Cela ne fera pas baisser la redevance mais cela permettra qu'elle grimpe moins vite.**

Le conseil municipal a décidé de lancer le projet du pôle sportif. Oxyria qui a planché sur l'étude a pré-chiffré l'opération en 2 phases ; la réalisation du city stade pour 300 000€ et la réfection des vestiaires pour 400 000€. Duerne avait été l'une des premières communes à construire des vestiaires dans les années 60, ceux-ci n'ayant que très peu évolué sont devenus obsolètes. Le maire est confiant sur l'obtention de 50 % de subvention sur l'ensemble de l'opération. Un avant-projet définitif sera réalisé dès le début de l'année. Celui-ci devra préserver le caractère rural du village. Par ailleurs, un devis de



7665€ a été validé pour permettre la réhabilitation du terrain de football en terrain de rugby.

Le projet de nouveau quartier a été modifié. Celui-ci laisse apparaître 7 maisons individuelles, un local commercial avec un logement de fonction et la maison partagée qui recevra 8 personnes dépendantes de maladies neuro-végétatives. Le promoteur AT Synergie va acquérir le terrain au prix de 40€ le m<sup>2</sup> mais souhaite que la viabilité soit réalisée par la commune. Les travaux de construction doivent débuter au

1er trimestre 2022.

La commune a dénoncé pour manquements, le contrat la liant à l'architecte de l'église. Au vu des études réalisées, il sera nécessaire de déposer un appel d'offre pour les travaux de maçonnerie. La municipalité pense être en mesure de diriger elle-même le chantier.

Concernant les ordures ménagères, une hausse de 3 € la part, portant à 66 € la part en 2021 sera appliquée. Cette hausse est consécutive à l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) de 18 € en 2020 à 30 € en 2021. Il est à craindre que cette hausse soit répercutée pendant plusieurs années. Une seule consigne : soigner le tri. Cela ne fera pas baisser la redevance mais cela permettra qu'elle grimpe moins vite. Il est à noter que la distribution des sacs poubelle aura lieu le samedi 12 novembre de 9 H à 12H sous la halle.

La commune envisage quelques travaux à la mairie suite à la dernière effraction et à l'usure du temps ; 3 fenêtres seront changées.

*En Passant*

*Par*

*DUERNE*



**Le Monde Agricole...3/3**

# La vie familiale et rurale Aujourd'hui...

## Si loin, si proche de la ville (de Catherine Foret)

Extraits tirés de : "Terres et Paysages " Monts et coteaux du lyonnais. Paru en février 2015

Les Monts du lyonnais et ses coteaux : c'est un pays de vallons et de petites montagnes qui se love entre Lyon et Saint Etienne. Entre 400 et 900m d'altitude, on y jouit de vues imprenables sur toute la vallée du Rhône, la chaîne des Alpes, le Pilat et les Monts du Forez. Les hivers sont enneigés, les ruisseaux encaissés dans le granit. Des curiosités naturelles telles que dolmens, roches et bois sacrés font le bonheur des promeneurs qui peuvent ainsi découvrir au détour des sentiers, les vestiges des grands aqueducs qui acheminaient l'eau jusqu'à Lyon au temps des Romains. Un pays au fort caractère qui forme la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Loire et celui du Rhône. Ces petites montagnes ont depuis toujours nourri les villes en contrebas.

Ici vivent des hommes et des femmes héritiers de tous ceux qui ont avant eux façonné le paysage et cultivé, en même temps que la terre, une entité locale très particulière. Bien des innovations sont en effet nées sur ce territoire. La révolution fourragère, qui, à travers la culture de graminées et de luzerne, a fait des Monts du Lyonnais, dès les années 50 l'un des principaux centres régionaux de production laitière ; mais aussi les premiers lacs collinaires, grâce auxquels s'est développée, entre autres, la culture des fraises et des framboises ; ou encore le premier magasin collectif français de vente directe aux consommateurs, "Uniforme" implanté en 1978 à un carrefour sur la route de Lyon à Rive de Gier.

De l'art et de la nécessité de s'adapter. Un grand nombre d'agriculteurs a changé d'orientation au fil de sa vie professionnelle pour s'engager dans une voie nouvelle. A l'écoute des témoignages, le métier d'agriculteur, apparait comme un défi à relever en permanence, contre les habitudes et les idées reçues.

S'adapter est le maître-mot avancé, par les uns et les autres. Il faut dire que ces femmes et ces hommes ne sont pas seulement ouverts à la nouveauté, ils sont également un peu "réfractaires" comme l'explique l'un d'eux. Il rappelle que la région est parfois surnommée "la petite Vendée". "Ce sont des gens : il suffit qu'on leur mette des règles pour qu'ils fassent de l'autre côté, les Monts du lyonnais, c'est un peu ça. Je pense que s'ils avaient suivi le mot d'ordre qui était de dire : "Tout à la coopérative" ou "Tout en grande culture" il ne resterait

pas la moitié des fermes qu'il y a aujourd'hui. Même si le nombre a bien baissé au fil des décennies, on est loin de la situation d'autres régions dans lesquelles les agriculteurs peuvent souffrir de solitude."

Pour les Monts du Lyonnais, il faudrait parler "d'agricultures" au pluriel, tant de modèles différents cohabitent. Non seulement ce sont les productions qui varient, mais aussi les pratiques et les philosophies des exploitants. Bon nombre d'entre eux sont revenus de l'intensif et du système de vente exclusive aux coopératives. Celles-ci n'assurant plus un revenu décent aux producteurs, avec les agrandissements sans fin des exploitations, "On va dans le mur". Trop importantes, trop endettées, celles-ci deviennent difficilement transmissibles. "Je ne cherche pas la course aux hectares comme ont fait certains, à être chasseur de primes PAC" explique un éleveur de moutons qui a fait le choix de travailler lui-même sa viande. "Mon objectif, c'est de faire un bon produit de qualité, de le transformer et de le valoriser le mieux possible". "A force de s'agrandir, on perd nos voisins".

Entre les uns et les autres, les débats vont bon train. Si la confrontation sur les conceptions du travail et les questions environnementales est parfois vive, y compris au sein des familles, la nécessité de vivre en bons termes prend le pas dans l'ensemble sur les conflits. "Tous les systèmes se défendent" explique l'un, "chacun fait son métier comme il veut" confirme un autre.

Adhérents de la FNSEA ou à la Confédération Paysanne, tous vantent la solidarité qui continue de régner entre agriculteurs. Tous sont guidés par une préoccupation commune : "S'assurer une vie plus douce que les générations précédentes."

#### Plusieurs métiers en un.

On entend le plus souvent : "Le métier d'agriculteur, c'est d'abord de produire pour nourrir les gens. Les nourrir avec de bons produits, dans le respect de l'environnement. Nombreux sont ceux aujourd'hui qui s'orientent vers une organisation permettant de supprimer les intermédiaires entre eux et leurs clients de manière à s'assurer un revenu correct. Pour faire de l'agriculture, il faut aimer ce métier, sinon autant aller faire autre chose. Il faut trouver la formule qui permet de gagner sa vie sans se tuer au boulot. Celui qui produit ne gagne pas d'argent, celui qui transforme en gagne un petit peu, celui qui vend en gagne beaucoup ! Certains ont choisi de tenir toute la chaîne". Assurer les trois métiers est très prenant surtout que s'en rajoute un quatrième : la gestion de l'entreprise."

Tout cela est plus aisé avec des associés qui vont se partager la tâche en fonction de leurs caractères et de leurs compétences. "J'étais trop tout seul,

j'en arrivais à cogiter" confie un éleveur qui a retrouvé le goût de son métier en s'associant avec un collègue. "Je pense que le principal ennemi de notre travail, c'est la solitude. On peut vraiment tomber fou, d'être tout seul sur une exploitation, quand ça ne va pas !"

L'agriculture dans les Monts du Lyonnais se caractérise par de fortes logiques collectives, loin de l'image traditionnelle du paysan individualiste. Certains évoquent leur jeunesse sacrifiée parce qu'il fallait reprendre la ferme à tout prix et se plier à la domination du père, la plupart des exploitants expliquent qu'ils font très attention à ne pas pousser leurs enfants dans la même voie qu'eux, qu'ils leur ont laissé le choix d'autres métiers. Les femmes travaillent pour la plupart à l'extérieur par goût, mais aussi cela permet d'assurer une sécurité à la famille. Lorsqu'elles sont exploitantes, c'est par choix, pour le plaisir de travailler en couple ou d'être disponibles pour les enfants.

On se donne des coups de main entre exploitants, encouragés en cela par le partage de matériel que permettent les CUMA.

Enfin, l'attention aux paysages entre en jeu aussi. "Pour moi, les haies c'est très important" explique l'un d'eux, "c'est bien du point de vue faunistique, et puis ce sont des brise-vent, ça évite l'érosion, les inondations, ça retient un peu les eaux. J'ai planté des espèces différentes, pour que les oiseaux puissent trouver des baies, et pour le gibier... que tout le monde y trouve son compte. Aujourd'hui, c'est un vrai concert, on écoute les oiseaux.

Les Monts du Lyonnais forment un territoire encore très cultivé. Aujourd'hui, certains font le choix d'une agriculture intensive, d'autres s'en détournent volontairement en tentant volontairement de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier, autrement dit, se diversifier.

La question de la transmission revient de façon incessante, les enfants vont-ils reprendre ? l'exploitation sera-t-elle viable ?

Ces 70 dernières années ont tellement bouleversé le quotidien de l'homme et qui plus est du paysan, l'évolution permanente et le temps qui passe.

"Prendre le temps disparaît"

Mais avant tout : travailler la terre et s'occuper de ses bêtes, c'est prendre le temps de le faire.





**BOURSE**

**INITIATIVES**

**JEUNES**

de  
12 à 25  
ans

Tu as un projet  
perso ou entre copains ?

Décroche une bourse pour t'aider à le réaliser !

Télécharge et envoie ton dossier à  
[initiatives.jeunes@cc-mdl.fr](mailto:initiatives.jeunes@cc-mdl.fr)  
avant le 31 décembre 2020





# Transport → social

DES MONTS DU LYONNAIS

Pour les personnes ne disposant pas de moyens de déplacement et répondant à certains critères.

2€

le trajet

10 trajets / mois  
(maximum)

1 trajet =  
1 aller ou 1 retour



# Pour bénéficier du Transport social à la demande

→ vous devez répondre à ces 4 conditions

1

## Habiter sur le territoire de la Communauté de communes

Aveize, Brullioles, Brussieu, Chambost Longessaigne, Châtelus, Chevrières, Coise, Duerne, Grammond, Grezieu-le-marché, Haute Rivoire, La Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Les Halles, Longessaigne, Maringes, Meys, Montromant, Montrottier, Pomeys, St-Clément-les-Places, St-Denis-sur-Coise, St-Genis-l'Argentière, St-Laurent-de-Chamousset, St-Martin-en-Haut, St-Symphorien-sur-Coise, Ste-Catherine, Ste-Foy-l'Argentière, Souzy, Villechenève, Viricelles, Virigneux

→ Dossier à retirer en Mairie de votre commune d'habitation

2

## Être sans solution de déplacement

au sein du foyer

3

## Respecter certaines conditions de ressources

Consulter le règlement du dispositif auprès de votre Mairie

4

## Être dans une des situations suivantes

- bénéficiaire du RSA Socle
- âgé de plus de 65 ans
- en situation de handicap
- en situation d'invalidité
- en insertion professionnelle ou en formation
  - Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI), service civique, nouveau contrat aidé
  - Stage, formation en lien avec le parcours scolaire ou professionnel
  - Pour les 14-25 ans les parents devront être éligibles au dispositif
- bénéficiaire de l'Allocation d'aide au Retours à l'Emploi (ARE) ou de Solidarité Spécifique (ASS) (pôle emploi) ou travaillant à temps partiel
- les enfants de moins de 16 ans dont les parents sont éligibles
  - 4 tickets par mois
  - Gratuité pour les - de 4 ans



**INFORMATIONS** auprès de

- votre Mairie
- Service Mobilité de la CCMDL : 04 74 70 58 00



Depuis 2019, le **Parc Eco Habitat** est devenu le Service public de la Transition Ecologique de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et vous accompagne gratuitement sur toutes les questions autour de **l'Habitat, l'Energie et la Mobilité**.

Ouvert du lundi au vendredi midi, vous pouvez vous renseigner et/ou prendre rendez-vous avec un conseiller en appelant au **04 72 66 14 30**

**Quelques exemples de services publics proposés :**



Une équipe à votre service !

### Service Habitat



2 conseillers spécialisés pour **accompagne de façon neutre, gratuite et indépendante** de la conception jusqu'au démarrage travaux de **votre projet de rénovation énergétique** de votre logement. Les conseillers peuvent, en fonction du projet, se déplacer à votre domicile pour vous remettre un rapport d'analyse vous guidant dans vos travaux et dans l'obtention des aides financières mobilisables pour votre projet.

### Service Energie



Engagée dans un objectif de Territoire à Energie Positive, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) s'appuie sur les compétences du Parc Eco Habitat pour mettre en œuvre sa politique énergétique ambitieuse. L'énergie appartenant aux citoyens, la CCMDL met à disposition **un cadastre solaire** (accessible sur le nouveau site internet du Parc Eco Habitat) permettant à chacun de connaître le potentiel solaire de sa toiture afin de, pourquoi pas, faire installer des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et/ou solaire thermique) chez soi.

### Service Mobilité



2 conseillères sont à votre service pour accompagner le changement de comportement et proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle avec par exemple :

- **Le covoiturage** : mise en place de dispositifs de covoiturage de proximité, labellisation de parkings, campagne de communication, actions de sensibilisation
- **les vélos à assistance électrique**: découverte et sensibilisation pour les salariés (mise à disposition de vélos), atelier de remise en selle
- **des ateliers de sensibilisation** des jeunes à l'écomobilité via les écoles

Pour plus d'informations, consultez notre nouveau site internet

[www.parc-ecohabitat.com](http://www.parc-ecohabitat.com)

## Dispositif de Transport Social des Monts du Lyonnais mise en place par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL).

Sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2€ qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire vos courses, aller chez le médecin, au club, voir votre famille, ...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Social des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au Secrétariat de votre mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais : 04.74.70.58.00.

Plus d'info sur : [www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais](http://www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais)

+

Les logos à insérer :



### Les Maisons des services, labellisées France services A chaque situation individuelle, des réponses adaptées

- Vous avez besoin de refaire votre carte grise, votre permis de conduire... ?
- Vous souhaitez des informations concernant votre retraite, les allocations familiales, la Sécurité sociale ?
- Vous avez besoin d'aide pour compléter un dossier de logement social, comprendre les impôts ?
- Vous cherchez un emploi ou souhaitez des informations sur l'emploi à domicile ?

Les chargés d'accueil des Maisons des Services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, labellisées France Services en janvier 2020, sont formés pour vous accompagner dans vos démarches en ligne.

Ils vous accueillent à Saint Laurent de Chamousset et Saint Symphorien sur Coise.

À votre disposition :

Des ordinateurs avec accès internet, scanner, imprimante.

Les permanences de nos partenaires vous permettent d'avoir accès à votre dossier pour vous fournir des renseignements personnalisés :



# Nouveau en 2021, des cessions d'information sur les CESU :

23 février à 10h à St Symphorien sur Coise - 27 avril à 10h à St Laurent de Chamousset - 22 juin à 14h30 à St Symphorien sur Coise - 5 octobre à 14h30 à St Laurent de Chamousset, sur inscription dans les Maisons des services

## Atelier CESU comment ça marche ?

Vous souhaitez découvrir l'emploi à domicile entre particuliers ?

Vous déclarez quelqu'un ou bien êtes déclaré en CESU ? Vous souhaitez en savoir plus sur son fonctionnement ?

Quel salaire, quelles obligations, quels droits ?

Particulier Emploi vous guidera au cours de cet atelier pour vous donner toutes les clés de l'emploi à domicile !



**RENDEZ-VOUS SUR** [www.cc-montsdulyonnais.fr/offres-emplois](http://www.cc-montsdulyonnais.fr/offres-emplois) ou [www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)  
Onglet «Travailler et entreprendre», puis «Consulter les offres d'emplois»

**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI**

➔ Atouts : Découvrir des offres locales régulièrement mises à jour et couvrant l'ensemble des secteurs d'activité professionnelle

➔ Cliquez sur l'intitulé de l'offre pour voir le descriptif complet.

➔ Vous accédez aux informations concernant l'offre d'emploi

**VOUS ÊTES EMPLOYEUR**

➔ Atouts : Diffuser gratuitement et rapidement vos besoins en recrutement.

➔ Cliquez à cet emplacement

**Intitulé du poste** ➔ Un(e) Directeur(trice) des Services Techniques (Cat. B)

**Modalités pour candidater** ➔ Commune Saint-Hilaire

**Caractéristiques de l'offre d'emploi** (missions confiées, nature du contrat, diplômes et qualifications requises)

**Envoyer une offre d'emploi**

Vous pouvez saisir les caractéristiques de vos offres à l'aide du formulaire pour la diffusion sur le site de la Communauté de communes.

➔ Cliquez à cet emplacement pour accéder aux coordonnées des Maisons des Services

**L'EMPLOI EN QUELQUES CLICS**

Si vous souhaitez être accompagné(e) dans cette démarche, vous pouvez joindre Nathalie ou Damien, animateurs dans les Maisons des Services de Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset

### POUR JOINDRE LES MAISONS DE SERVICES

- **Saint-Laurent-de-Chamousset**  
122, avenue des 4 cantons  
☎ 04 74 26 50 78
  - **Saint-Symphorien-sur-Coise**  
57, rue des tanneries  
☎ 04 78 19 05 14
- Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 13h30 à 17h le lundi, mardi et mercredi (horaires adaptés à la crise sanitaire)



[www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr)  
📍 rubrique offres-emplois

La CCMDL contribue au développement économique et à la valorisation des compétences sur les territoires des Monts du Lyonnais.

Depuis février 2020, un nouveau site internet facilite le rapprochement entre des chercheurs d'emplois et des entreprises locales.

En 2019, ce sont près de 330 offres diffusées sur le site internet de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais et près de 115 entreprises ont fait appel au service pour 6083 visites par mois (moyenne sur l'année 2019).

